



Resiliation de bail pour insalubrit e!

Par **crao03**, le **28/05/2008**   **15:04**

Bonjour,pourais-je savoir si en cas d'insalubrit e et d'aucunes interventions de mon proprietaire,puis-je mettre fin a mon bail a tous moments?Etant donn es que de gros travaux de plafonds devrait  tre effectu es et que rien ne ce passe depuis maintenant 2 ans!.Je suis adulte handicap e et ma pension ne me permet pas de faire intervenir,huissier ou autres et quand a des demarches juridiques j'ai prevenus ma CAF ou des photos on  te faites il y a un peu plus d'un an 1/2,Leurs reactions a  te de suspendre mon apl! pendant plus de six mois en demandant au proprietaire d'effectuer ceux-ci!Qui ne serons a mon avis jamais effectu es!ce qui ma cout e d'enormes frais bancaire plus d'aide au logement pendant plus de six mois,interdit bancaire,fich e,Aujourd'hui je voudrez partir au plus vite que dois-je faire .